

Mairie de Camplong
10 Av Alexandre Piquet
34260 CAMPLONG

le 9 juin 2017

Tel 04.67.23.90.67
Fax 04.67.23.99.38
camplong.mairie@wanadoo.fr
http://camplong34.fr

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Jeudi 15 Juin 2017

à 18 heures 00

Salle de la Mairie

ORDRE DU JOUR

- **Mise en place heures complémentaires Agent COSTE Corinne**
- **Mise en place contrat temporaire pour Me AUGÉ Nadia (soutien au secrétariat)**
- **IAT (indemnité d'administration et de technicité) et paiement des congés non pris à l'agent GODIA Jean Jacques**
- **Délégation du service public eau potable 2017**
- **Décision modificative n°1 comptable BP 2017**
- **Choix emplacement tir du feu d'artifice et animation 14 Juillet**
- **IAT GODIA Jean Jacques et congés payés**

Questions diverses
Loyers artisans couture

Le Maire

COSTE Bernard



The image shows a circular official seal of the Municipality of Camplong, Hérault. The seal contains the text 'MAIRIE DE CAMPLONG' at the top and '(Hérault)' at the bottom, with a small star on the right. A handwritten signature in black ink is written across the seal.

COMMUNE DE CAMPLONG
Compte rendu du Conseil Municipal du
Jeudi 15 juin 2017 à 18 h 00

Présents : COSTE Bernard, ADMANT René, VEISLINGER Gilbert, CORNET Jean Pierre, FABRE Marie José, PAYSAN Christophe, COMBETTES Alain, SAUVY Josette, BARGUES Séverine

Pouvoir :

Excusé : JOUCLA Katell, BARRERE Paul

Secrétaire de séance : Monsieur ADMANT René

Convocation : 9 juin 2017

- **Mise en place heures complémentaires Agent COSTE Corinne**
Le conseil municipal approuve la mise en place des heures complémentaires pour palier le départ en retraite de Mr GODIA Jean Jacques.
- **Mise en place contrat temporaire pour Me AUGÉ Nadia (soutien au secrétariat)**
Suite au départ à la retraite de Mr GODIA Jean Jacques Mr Le Maire propose la mise en place d'un contrat temporaire au nom de Me AUGÉ Nadia pour un soutien au secrétariat.
- **IAT (indemnité d'administration et de technicité) et paiement des congés non pris à l'agent GODIA Jean Jacques**
Le CONSEIL Municipal approuve le paiement des congés non pris de l'agent GODIA Jean Jacques ainsi que le versement de l'IAT
- **Délégation du service public eau potable 2017**
Le Maire rend compte des travaux de la commission sapin concernant la délégation du service public et donne lecture du rapport de la commission qui est adopté par le conseil municipal. La Sté SUEZ EAU DE France a été choisie pour assurer ce service.
- **Décision modificative n°1 comptable BP 2017**
Suite aux remarques sur le budget principal de la part des services de la trésorerie et la nécessité d'ouverture de crédit pour l'achat de logiciels, la décision modificative N°1 a été approuvée par le conseil municipal.
- **Choix emplacement tir du feu d'artifice et animation 14 Juillet**
Le conseil municipal a décidé que le feu d'artifice serait tiré dans le champs public proche du cimetière.
- **Régie multiple**
Suite au départ en retraite de l'agent GODIA Jean Jacques, Me COSTE Corinne a été nommée régisseur titulaire de la Régie Multiple. Mr ADMANT René restant régisseur suppléant.

Loyers artisan couture

Afin de soutenir l'activité couture le conseil municipal décide de suspendre jusqu'au 31 décembre le loyer à l'atelier. Le Conseil demande la régularisation de ces loyers sur l'année 2018.

Loyer Logement

Mr le Maire informe les difficultés à encaisser les loyers de certains logements une entrevue est demandée avec les locataires concernés

Pour extrait conforme les jour, mois et an que dessus

Le Maire

COSTE Bernard.



Coste Bernard